

Résumé de l'atelier « Expérience et connaissances de l'introduction des espèces menacées » du 22 Janvier 2021

Sarah Bürli, Stefan Eggenberg, Andreas Ensslin, Markus Fischer, Eva Malecore, Adrian Möhl, Deborah Schäfer

"Introduction" est un terme générique qui comprend les renforcements (introduction d'individus dans une population existante), les réintroductions (création d'une nouvelle population dans l'aire de répartition historique) et les nouvelles introductions (création d'une nouvelle population en dehors de l'aire de répartition historique).



L'atelier avait pour but de partager l'état actuel des connaissances sur les meilleures pratiques pour l'introduction d'espèces végétales menacées. En outre, les principaux problèmes ont été discutés et un échange d'expériences sur les succès et les possibilités d'amélioration entre les praticien:nes, les chercheur:ses et les autorités de Suisse a eu lieu.



Programme de l'atelier "Expériences et connaissances de l'introduction des espèces menacées" du 22.01.202

09:00-09:30	Le lien Zoom est actif , les participant:es peuvent se connecter. Une personne est disponible par mail et/ou par téléphone pour résoudre les problèmes techniques.
09:30	Début officiel de l'atelier (Zoom)
09:30-09:40	Accueil et informations générales sur l'atelier (Deborah Schäfer)
09:40-10:10	Présentation " Introductions en pratique ", Karin Marti (ZH), 20min présentation, 10min discussion
10:10-10:40	Présentation "Contexte scientifique des introductions", Markus Fischer (BE), 20min conférence, 10min discussion
10:40-11:10	Pause café (wonder.me)
11:10-11:40	Présentation "Conditions-cadres politiques pour les introductions", Emmanuelle Favre (GE), 20min présentation, 10min discussion
11:40-12:00	Discussion générale et informations pour les discussions en petits groupes de l'après-midi
12:00-13:30	Pause de midi (wonder.me)
13:30-13:40	Rencontre en Zoom, division en groupes
13:40-15:00	Discussion en petits groupes (Zoom)
15:00-15:30	Pause café (wonder.me)
15:30-16:10	Rapport sur les conclusions des discussions en petits groupes et de la discussion en plénière
16:10-16:20	Résumé (Markus Fischer)
16:20-16:30	Remerciements (Deborah Schäfer)
16:30	Fin d'atelier



Idées les plus importantes ressortant des présentations de la matinée

La vidéo et les diapositives de toutes les présentations sont disponibles en ligne :

https://www.boga.unibe.ch/wissenschaft/forschung_ex_situ_erhaltung_wiederansiedlung/workshop_2021/

<https://www.infoflora.ch/de/flora/ansiedlung/workshops/workshop2021.html>

https://www.ville-ge.ch/cjb/conservation_activites_workshop_2021_en.php

Points les plus importants lors de l'implémentation d'introductions

1ère priorité : Conservation *in situ* des habitats naturels et des espèces végétales rares.

2ème priorité : Renforcer les populations naturelles avec du matériel végétal reproduit *ex situ*.

3ème priorité : Création de nouvelles populations.

Sélection des espèces végétales

- Directives : consulter les informations sur la nécessité des mesures, publiées sur le site web Info Flora.
- La consultation des mesures prises dans d'autres cantons, où une espèce rare est également présente, peut être utile pour établir les priorités.
- La faisabilité des mesures est spécifique à chaque espèce. Il faut décider au cas par cas s'il faut promouvoir des espèces très ou moins menacées.

Collecte du matériel végétal pour l'introduction : Le matériel doit être génétiquement diversifié !

Directives : Matériel d'au moins 180 plantes (6-15 populations x 12-30 plantes si disponibles) !

- Une documentation précise
- La population autochtone ne doit pas être menacée par la collecte (récolter au maximum 20% des graines existantes) !
- Si possible :
 - Récolter à différents moments sur plusieurs années.
 - Récolter les graines de petits et de grands individus.

Site d'introduction : l'habitat doit être approprié !

- Géographiquement proche de la population d'origine. L'idéal est de relier les populations naturelles déjà existantes par les populations introduites.
- Les conditions abiotiques (par exemple, l'orientation de la pente, l'humidité, le pH) doivent être aussi semblables que possible à celles de la population d'origine. Une comparaison peut être faite, par exemple, grâce à des relevés de végétation et le calcul des valeurs de Landolt. **MAIS ATTENTION :** Les conditions abiotiques de la population d'origine peuvent avoir changé ces dernières années en raison des changements globaux et du changement climatique et peuvent donc également être la raison pour laquelle la population est en danger. Pensez à la régénération de la population !
- Les conditions d'habitat doivent être garanties (pas de changement de gestion dans les prochaines années).
- Site d'introduction hétérogène : si de nombreux micro-habitats sont disponibles, les chances que les plantes introduites trouvent des conditions favorables sont plus élevées !



La population introduite :

- Doit être monitorée (importance d'un suivi!)
- Doit être grande, car on peut s'attendre à un fort déclin de la population introduite au cours des premières années (choc de la transplantation). En règle générale, seules les populations de plus de 1000 individus ont une chance d'établissement à long terme. Cela ne signifie pas que 1000 individus doivent être introduits, mais que la population introduite doit augmenter.
- Le matériel provenant de plusieurs populations peut être mélangé. Une documentation précise est importante !

Surveillance :

- Suivi (monitoring) des populations naturelles et introduites est nécessaire.
- Durant les premières années suivant l'introduction : suivi annuel → Prendre des mesures d'entretien (par exemple, suppression de la végétation concurrente).
- Après environ 5 ans, le suivi peut être effectué à des intervalles de temps plus longs.
- La collecte de données sur les échecs peut également permettre de faire des découvertes importantes.

Le succès de l'établissement reste une question de probabilité ; après plusieurs années, il est généralement de <50%. Godefroid et al. 2011 rapportent que, quatre ans seulement après les introductions, moins de 60 % des populations introduites sont encore présentes.

Il faut introduire de nombreuses populations pour réussir à promouvoir une espèce !



Conclusions générales du travail en petits groupes de l'atelier

Désir d'une approche plus uniforme dans la planification (par exemple, le choix de la source du matériel), de la mise en œuvre et du suivi des introductions.

En général, de nombreuses incertitudes ont été soulevées lors des différentes étapes de la prise de décision (du choix du site à la mise en œuvre). Des recommandations pratiques (au niveau national ou au moins cantonal) sont souhaitées.

Les introductions dans un environnement dynamique

La migration assistée n'est pas seulement "nice to have", mais une obligation internationale pour la conservation des espèces en période de réchauffement climatique. Dans le Nord, il existe encore des niches inutilisées qui peuvent être exploitées pour l'installation de nouvelles espèces. Cependant, il n'existe que quelques études de cas évaluées scientifiquement et les études à long terme font totalement défaut.

Impliquer la population

En impliquant la population, on peut la sensibiliser à l'importance de la perte de biodiversité. En outre, des bénévoles peuvent être actifs dans la conservation des espèces menacées avec des mesures très simples. MAIS le travail des bénévoles ne peut remplacer le travail des experts sur le terrain et leur supervision est coûteuse et ne doit pas être négligée.

Collecte de fonds - trouver des fonds

La méthodologie sur les "introductions" doit être mieux placée dans la stratégie fédérale pour lutter contre la perte de la biodiversité. Ce n'est qu'à cette condition qu'elle sera également considérée comme plus prioritaire dans la mise à disposition des fonds aux cantons.

Conditions-cadres politiques

Il serait souhaitable d'harmoniser les procédures administratives au niveau communal-cantonal en ce qui concerne les autorisations pour les projets d'introduction.

La confédération doit mieux connaître les programmes et les ressources de chaque canton en matière de conservation des espèces. De plus, l'expérience et les connaissances de chaque canton devraient être mises en commun plus efficacement.

Sur la base des résultats des présentations et du travail de groupe de l'atelier, nous avons élaboré trois formulaires (dernières pages de ce document) qui contiennent le **minimum d'informations** à documenter et à conserver lors de la récolte de graines, des introductions et de leurs suivis. Ces données constituent la base pour l'évaluation du succès de l'introduction. Les introductions doivent également être signalées à Info Flora et inscrites comme telles.



Informations sur les graines collectées

Données minimales

Collecteur:trice (nom et coordonnées) :

Date :

Espèce:

Coordonnées :

Lieu-dit :

Taille de la population (nombre d'individus dans la population) :

État de la population, menaces éventuelles :
.....

Nombre d'individus échantillonnés :
.....
.....

État de maturité des fruits/graines (mûrs/non mûrs ; avec description si nécessaire) :
.....
.....

Description de l'habitat :

Autres informations importantes

Valeur du pH :

Espèces compagnes (espèces végétales poussant à proximité de la population) :
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Informations suivi

Données minimales

Observateur:trice (nom et coordonnées) :

.....

Date :

Espèce:

Coordonnées :

Lieu-dit :

Marquage trouvé (oui/non) :

Nombre d'individus comptés :

Nombre d'individus estimé :

Surface contrôlée (m2) :

Observe-t-on uniquement des plantes âgées ou également des plantes jeunes ?

.....

Menaces observées (néophytes invasives, empiétement des broussailles, dommages causés par des herbivores, utilisation intensifiée, etc.)

.....

Impression générale de la population introduite (augmentation/régression) :

.....

Impression générale sur l'habitat (trop sec, érosion, inondé, etc.) :

.....

Remarques particulières (par exemple menaces, impression générale sur les plantes introduites) :

.....

Autres informations importantes

Espèces compagnes (espèces végétales poussant à proximité de la population introduite) :

.....

.....

.....

.....

